

LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME D'INTERVENTION POUR LES FEMMES QUI EXERCENT DE LA VIOLENCE

DOMINIQUE DAMANT, VALÉRIE ROY ET MARIANNE CHBAT

LE PROGRAMME *Violente, moi? Explorer, décider, agir autrement.* Un programme adapté pour mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence, développé en partenariat avec les Centres de femmes (Relais-femmes, Damant & Roy, 2015) découle de plusieurs projets de recherche réalisés par Damant et ses collaboratrices (Damtant, Guay, Cantin, Thibault et Shaw, 2004 ; Damant, Roy, Chbat, Bédard, Lebossé, Ouellet, 2013). Le premier projet, financé par le CQRS, a dressé un portrait des représentations sociales de la violence exercée par les femmes, par des travailleuses d'organismes pour femmes au Québec. Ce projet a permis de constater que, bien la violence des femmes ne puisse être envisagée dans une perspective symétrique, qu'il était une erreur de nier son existence et qu'il était nécessaire de l'analyser en prenant compte les diverses formes d'oppression vécues par les femmes. Le second projet, subventionné par le CNPC, a consisté à réaliser une recension des écrits sur les programmes d'intervention pour les femmes qui exercent de la violence, ainsi des pratiques québécoises en la matière. Cette recherche a mis en évidence que les programmes disponibles ne permettent pas d'expliquer le problème selon une perspective féministe, qu'ils ne prennent pas en considération les facteurs contextuels propres aux femmes qui exercent de la violence et que les connaissances sur leur efficacité restent limitées.

Le programme a été élaboré dans une approche théorique féministe intersectionnelle afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes qui ont des comportements violents. Le but du programme est de soutenir les femmes dans l'adoption de comportements alternatifs à la violence dans une perspective de changement social. Cette approche met en lumière l'analyse simultanée de plusieurs axes de différenciation sociale (ex. : genre, ethnicité, sexualité, classe) et soutient que l'impact d'un axe particulier peut mener à une situation de subordination ou de privilège. Le féminisme intersectionnel cherche à rompre avec le cumul des oppressions des individus minorisés, ces derniers ne pouvant pas strictement être perçus comme des acteurs dominés sur tous les axes. Ainsi, divers axes s'entrelacent et résultent en des configurations imprévisibles, variables et parfois

contradictoires (Bilge, 2009; Collins, 2000). Aucun axe n'est considéré comme primordial, bien qu'une vérification empirique puisse mettre de l'avant la saillance d'un ou de certains axes dans les expériences subjectives des individus. Par exemple, il ne faut pas tenir pour acquis qu'une femme issue d'une classe défavorisée serait plus susceptible d'avoir vécu ou d'exercer de la violence. Ce cadre oblige donc à tenir compte de la socialisation des femmes mais aussi des conditions sociales dans lesquelles elles vivent. En cohérence avec ce cadre, le modèle d'aide mutuelle (Steinberg, 2008) a été retenu. Ce modèle conçoit le travail de groupe comme une entreprise collective où les forces de chacune sont mises à contribution pour l'atteinte des objectifs. Le travail de groupe repose davantage sur les dynamiques d'aide mutuelle créées entre les femmes, à partir du partage de leurs expériences, plutôt que sur des exercices structurés d'apprentissage ou sur un contenu éducatif transmis par les intervenantes, lesquelles ont plutôt un rôle de facilitatrice.

Ces décisions théoriques ont mené à l'élaboration de la structure du programme, soit 15 rencontres de trois heures, une fois par semaine. Les objectifs s'articulent autour de trois modules : la violence, la socialisation et les conditions de vie. Les objectifs du module 1, de huit rencontres, sont de comprendre la violence, de développer des alternatives à la violence et d'assurer la sécurité des femmes. Le module 2, de trois rencontres, a pour objectif de prendre conscience de l'impact des rôles de genre amenant les femmes à agir de façon violente. Enfin, les objectifs du module 3, de quatre rencontres, sont de prendre conscience de l'impact de leurs conditions de vie propices à l'utilisation de la violence et de développer leur pouvoir d'agir sur leurs conditions de vie.

D'après les intervenantes ayant expérimenté le programme en 2011 et 2012, celui-ci permettait de répondre aux besoins des femmes. Toutefois, considérant le peu de recherches évaluatives sur les programmes auprès des femmes exerçant de la violence, il importait d'en évaluer ses effets. C'est dans cette perspective qu'une subvention a été obtenue afin d'élaborer, dans une démarche participative, le devis d'évaluation du programme (Roy, Damant, Chbat, Johnson

et Gervais, 2016). Dans cette étude, une recension de stratégies de recherches évaluatives participatives, cohérentes avec le féminisme intersectionnel et la recherche-action, a été réalisée. Des groupes de discussion ont aussi été menés auprès de participantes ayant expérimenté le programme et d'intervenantes l'ayant animé. Autant la recension que les groupes de discussion ont amené à retenir la recherche action participative de type féministe comme stratégie de recherche pour l'évaluation du programme. Ainsi, le projet a permis de développer le devis évaluatif en tenant compte des préoccupations et réalités des participantes et des intervenantes.

Cette subvention a donc permis d'obtenir, en 2013, le financement d'une recherche action participative de type féministe visant à : a) évaluer les effets du programme sur les connaissances, les attitudes et les comportements des participantes en lien avec la violence dont elles font usage dans leurs interactions sociales; b) comprendre l'influence du programme et des dynamiques d'aide mutuelle du groupe sur les effets du programme; c) documenter les forces et les défis de la recherche action participative de type féministe du point de vue des actrices impliquées (Roy, Damant et Johnson, CRSH 2013-2016). Présentement en cours, cette recherche se réalise auprès de femmes qui participent au programme dans différents Centres de femmes, ainsi qu'auprès d'intervenantes responsables de l'animation. Pour les participantes, la collecte des données se réalise en trois temps, soit avant le groupe, à la fin et six mois après la fin du programme. Avant le groupe, les participantes sont invitées à participer à une entrevue semi-dirigée afin d'approfondir leurs expériences liées à la violence et d'explorer certains thèmes (socialisation, conditions de vie), de même qu'à remplir un questionnaire sur leurs comportements violents. À la fin du groupe, elles remplissent à nouveau le questionnaire et participent à une deuxième entrevue centrée sur leur expérience du programme et ses effets. Six mois après la fin du groupe, le questionnaire est à nouveau administré afin de saisir l'évolution de leurs connaissances, attitudes et comportements en lien avec la violence. Des entretiens semi-dirigés sont aussi réalisés auprès des intervenantes dans le but d'identifier les changements qu'elles ont perçus chez les participantes, ainsi que pour recueillir des informations sur l'application qu'elles ont faite du programme.

Les résultats de ce projet devraient être connus en 2017, mais ils ont déjà conduit au financement d'une autre recherche (Daman, Roy, Cousineau, Gervais, Boisclair, Monastesse, Johnson, CRSH 2015-2018) sur les trajectoires de vie de femmes qui exercent de la violence avec la même équipe, à laquelle s'est joint la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.